

Zeitschrift:	Archives héraldiques suisses = Schweizer Archiv für Heraldik = Archivio araldico svizzero : Archivum heraldicum
Herausgeber:	Schweizerische Heraldische Gesellschaft
Band:	116 (2002)
Heft:	2
Artikel:	À propos d'Humbert le Bâtard de Savoie, grand seigneur du XVe siècle, de la résistance à Morat et de ses chasses au vol
Autor:	Bourgarel, Gilles
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-745764

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A propos d'Humbert le Bâtard de Savoie, grand seigneur du XV^e siècle, de sa résidence à Morat et de ses chasses au vol

I.

Un témoignage inattendu d'Humbert le Bâtard de Savoie dans un immeuble de la Grand-Rue à Morat

GILLES BOURGAREL

Dans le canton de Fribourg, les fouilles archéologiques ont livré quelques témoignages héraudiques médiévaux, mais, excepté les monnaies et des pierres tombales, aucun n'a pu être rattaché à un personnage précis. Les objets, principalement des catelles de poêle, sont monochromes, et les armes qu'elles portent, quand elles peuvent être identifiées, sont celles du Saint Empire, de la ville de Fribourg¹ dans trois cas; un seul, récemment découvert, permet une identification sûre, grâce à un émaillage polychrome², des deux grandes dynasties dominantes dans la région, la maison de Savoie et les Habsbourg³; les armes de l'ordre de Cîteaux sont estampillées, avec celles du Saint Empire, sur des carreaux de sol issus de deux immeubles de la Grand-Rue à Fribourg⁴. Les armes de la Savoie sont de loin les plus présentes. A Fribourg, deux immeubles de la Grand-Rue, les numéros 12 et 14, la Samaritaine 2 et la porte de Romont ont livré des catelles aux armes de la Savoie et quelques exemplaires proviennent de Romont; toutes remontent au XV^e siècle. A cette liste s'ajoute le couvre-joint, du début du

XIV^e siècle probablement, appartenant à un plafond de la rue des Epouses 16, toujours à Fribourg.

A Morat, c'est encore une fois à la maison de Savoie qu'appartiennent les armes et la devise qui ornent ce qui paraissait n'être qu'un simple grelot, découvert dans les gravats d'un chantier de la Hauptgasse (Grand-Rue) 24 mêlés aux décombres de l'incendie qui détruisit la ville le 4 avril 1416⁵. La claire identification de la devise et des armes d'Humbert le Bâtard, à l'écu de Savoie brisé: de gueules à la croix d'argent chargée de cinq croissants d'azur⁶, gravées deux fois et surmontant la devise «ala hac», mal transcrive «ala hla» par le graveur, confère à cet objet un intérêt multiple (fig. 1-2).

Humbert le Bâtard à Morat

Morat a été désignée comme résidence officielle d'Humbert le Bâtard par la Cour de Savoie en 1404, alors qu'il était seigneur de Cudrefin, Cerlier et Grandcour, mais pas de

¹ *Le passé apprivoisé*, Catalogue d'exposition, Fribourg, 1992, n^os 159, 163.

² A la fin du mois d'août 2002, un important lot de catelles a été mis au jour dans une cave de la Grand-Rue 10, à Fribourg. Les premières observations suggèrent une datation entre la seconde moitié du XV^e et le premier tiers du XVI^e siècle. Cet ensemble comprend au moins trois catelles frappées des armes de la bannière de Fribourg, coupée de sable et d'argent, sur un fond vert (ensemble inédit, déposé au Service archéologique cantonal, Fribourg).

³ Bourgarel, Gilles, La céramique de poêle fribourgeoise

révélée par les fouilles archéologiques, in *Archéologie du poêle en céramique du haut Moyen Âge à l'époque moderne*, Actes de la table ronde (Montbéliard 23-24 mars 1995), Dijon, 2000, 55-56.

⁴ A la Grand-Rue 12B (Bourgarel Gilles, *Fribourg-Freiburg. Le Bourg de fondation sous la loupe des archéologues*, Fribourg, 1998, 43, 44, n^os 3 et 4).

⁵ Grosjean, Georges, Murten, in *Die Zähringerstädte*, Katalog der Ausstellung in Villingen, Villingen, 1978, 33.

⁶ Cornaz, Ernest, *Humbert le Bâtard de Savoie*, Mémoires et Documents publiés par la Société d'Histoire de la Suisse Romande, troisième série, t. II, 309-326.

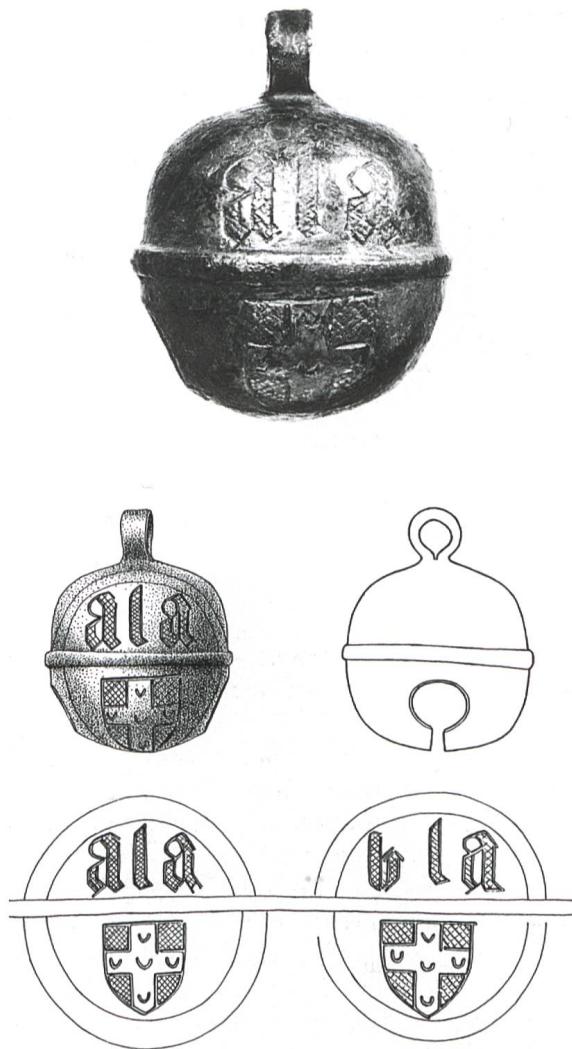


Fig. 1-2. Sonnette de chasse au vol à la devise et aux armes d'Humbert le Bâtard de Savoie, Morat, Hauptgasse 24. (Photo Service archéologique cantonal, Fribourg, François Roulet; dessin Service archéologique cantonal, Fribourg, Maria Perzynska).

Morat, ce qu'atteste un acte d'Humbert, rédigé la même année. Humbert y rassurait le châtelain de Morat, Rod de Pont: son séjour ne grèverait pas ses comptes, pas plus que lui-même n'empiéterait sur ses droits⁷. Dès 1421, Humbert le Bâtard, qui s'était vu confier une part de la coseigneurie d'Estavayer par Amédée VIII, en fera sa résidence principale, complétée

en 1432 par l'acquisition du château de Chenaux⁸. Les nombreux monuments que ce seigneur a fait construire dans nos régions, aussi bien sur ses terres, à Estavayer-le-Lac, Romont et Montet-Cudrefin, qu'en Savoie, à Haute-combe, Saint-Benoît de Lonnaz et Thonon, en Bresse, à Pierre-Châtel (Ain)⁹, et également à Lausanne¹⁰, contrastent singulièrement avec la découverte de Morat. L'absence de traces plus importantes du séjour de dix-sept ans d'Humbert le Bâtard à Morat peut s'expliquer par les transformations effectuées au corps de logis du château entre 1375 et 1379, par le remplacement de la couverture du logis et par la construction d'un mur, en 1408, sous la direction du maître d'œuvre du comte Amédée VIII¹¹: le château était donc très probablement habitable sans que d'autres aménagements ne soient indispensables. La vie souvent itinérante des seigneurs, l'absence de droit sur la châtellenie et l'incendie de 1416 peuvent apporter d'autres explications à cette carence. Enfin, on observe que les principales réalisations d'Humbert le Bâtard ne sont pas antérieures à 1421 et que celles de la région alentour ne remontent qu'aux années 1430, peut-être 1427 pour l'église et la cure de Montet. Bien sûr, il faudrait des vestiges autrement plus tangibles pour attester le séjour d'Humbert le Bâtard à Morat même, mais on peut au moins supposer que son fauconnier, ou les artisans chargés de fournir ou de réparer l'armement de ses oiseaux de chasse ont logé à la Hauptgasse 24. Cette sonnette reste donc le plus modeste témoignage d'Humbert le Bâtard en terre actuellement fribourgeoise et peut être datée, en recoupant les données de la fouille et celles de l'histoire, entre 1416 et 1443.

La chasse au vol

Hors d'un contexte castral, sans les armes et la devise, il eût été difficile d'admettre qu'un grelot fût en fait une sonnette destinée à la fauconnerie ou à l'autourserie, apanages de la noblesse par excellence¹². Ces sonnettes, atta-

⁷ Nous remercions Monsieur Adrien de Riedmatten qui nous a aimablement transmis les extraits de son mémoire de licence d'histoire médiévale, en préparation à l'Université de Lausanne, auquel nous nous référons pour les cotes des sources.

⁸ Cornaz, Ernest, op. cit., 316.

⁹ Pradervand, Brigitte et Schätti, Nicolas, Le groupe paroissial de Montet, in Grandjean, Marcel, *Cudrefin, de la ville savoyarde aux campagnes du XIX^e siècle*, Hauterive, 2000, 55–72.

¹⁰ Grandjean, Marcel, La cathédrale actuelle, sa construction, ses architectes, son architecture, in Biaudet, Jean-Charles et al., *La Cathédrale de Lausanne*, Berne, 1975, 122.

¹¹ Schöpfer, Hermann, *Der Seebbezirk II, Die Kunstdenkmäler der Schweiz 95*, Kanton Freiburg V, Basel, 2000, 68–69.

¹² Nous remercions Serge et Markita Volken de Lausanne qui ont identifié la fonction précise de cette sonnette.

zatré, qui n'est plus fort quand on le prend, qu'il a mué & changé de plumes: on l'appelle aussi *faucon de repaire* ou *faucon branchier*.

Le *sacre* est une espèce de faucon femelle (dont le mâle s'appelle *sacret*;) il a les plumes d'un roux en fumé, le bec, les jambes & les doigts bleus; il est excellent & courageux pour la volerie, mais difficile à traiter; il est propre au vol du milan, du héron, des busles, & autres oiseaux de montée. Le *sacre* est *passager*, & vient du côté de Grèce.



Fig. 3. Un faucon «armé» de ses grelots d'après *La Nouvelle Maison Rustique, ou Economie Générale de tous les biens de Campagne: La manière de les entretenir & et de les multiplier*; Donnée ci-devant au Public par le Sieur [Louis] Ligier. Huitième édition, Augmentée considérablement, & mise en meilleur ordre: Avec la Vertu des Simples, l'Apoticaire, & les Décisions de Droit François sur les Matières Rurales. Deux tomes; du fonds de Claude Prudhomme. A Paris, au Palais, 1762, p.687. (Reproduction: Marine Gaillard, Riddes)

chées à chaque patte de l'oiseau, permettaient de le repérer durant la chasse et faisaient partie de son armement qui comprenait des jets (sangles de cuir attachées à chaque patte) à l'extrémité desquels on fixait parfois une verveille (anneau plat sur lequel était gravé le nom du propriétaire), inutile dans le cas présent (fig.3). L'équipement du fauconnier ou de l'auteur-sier était complété par un gant, un bloc (sorte de tabouret-perchoir sur lequel l'oiseau pouvait se reposer), un chaperon (coiffe de cuir destinée à aveugler le rapace au repos), des longes (lanières de cuir reliées au jet permettant d'attacher l'oiseau au bloc) et une fauconnière ou sac de fauconnier¹³. L'exemplaire de Morat, d'un diamètre de 2,30 cm, semble avoir été adapté à un oiseau d'une certaine taille, peut-être un autour, ou un gerfaut, variété de faucon des régions arctiques très prisée au Moyen Âge pour la chasse. Ajoutons que cette sonnette est l'unique objet qui atteste indubitablement la pratique de l'art de la chasse au vol dans l'actuel canton de Fribourg au Moyen Âge et que, d'une manière générale, ces témoignages restent rares, si ce n'est exceptionnels. En Suisse, les recherches archéologiques castrales n'ont livré que quelques sonnettes et une seule est rattachée à la chasse au vol, mais seulement à titre d'hypothèse¹⁴.

La pénible reconstruction de la ville après le sinistre de 1416

Cette sonnette, des fragments de catelles, un robinet de bronze et surtout trois plapparts bernois frappés entre 1421 et 1435 sont ac-

tuuellement les seuls objets qui permettent d'estimer la durée du réaménagement sommaire de la maison avant sa reconstruction complète, témoignant des difficultés et des conditions précaires dans lesquelles ont vécu les Moratois durant les décennies qui ont suivi l'incendie de 1416¹⁵. Par ailleurs, les ordonnances de reconstruction édictées par la ville couvrent une période qui s'étend jusqu'à 1457. Quatre décennies ont donc été nécessaires pour que la ville soit entièrement reconstruite¹⁶. Les vingt à trente ans qui se sont écoulés avant la reconstruction de la maison, pourtant située sur l'artère principale de la ville, ne font que souligner l'indigence dans laquelle se trouvait la population et nous pouvons ainsi prendre la mesure des moyens limités dont disposait une ville de la taille de Morat à la fin du Moyen Âge, malgré l'aide apportée par Amédée VIII de Savoie.

Sans les armes d'Humbert le Bâtard, la sonnette de Morat serait restée un objet anodin dans le contexte où elle a été découverte, mais sans ce contexte identifié par des investigations archéologiques méticuleuses, elle n'aurait pas pu être rattachée au plus grand sinistre qu'a connu la ville, la bataille de Morat n'ayant de loin pas occasionné autant de dommages. Dans l'aire géographique du Pays de Vaud savoyard, la sonnette d'Humbert le Bâtard demeure une découverte archéologique modeste, mais rare, comparée aux restes du poêle aux armes de son demi-frère, devenu pape sous le nom Félix V, découverts dans les ruines du château de Mont-le-Vieux¹⁷ à Essertines-sur-Rolle.

¹³ Beck, C., Rémy, C., *Le Faucon, Favori des princes*, Paris, 1990.

¹⁴ Meyer, Werner, *Die Burgruine Alt-Wartburg im Kanton Aargau 1966/67*, Olten, 1974, 96.

¹⁵ Bourgarel, Gilles, Murten/Hauptgasse 24, die Wech-

selfälle eines Stadthauses, *Freiburger Hefte für Archäologie* 4, Freiburg, 2002, 46–53.

¹⁶ Schöpfer, Hermann, *op. cit.*, 141 sq.

¹⁷ Lieber, Vincent, Un poêle du XV^e siècle retrouvé en Pays de Vaud et portant les armes d'un pape, *Archives Héraldiques Suisses*, A^o CXIII – 1999-II, 127–141.

Adresse de l'auteur: Gilles Bourgarel
Service archéologique cantonal
Planche Supérieure 13
1700 Fribourg

II. Les grelots du Bâtard

ADRIEN DE RIEDMATTEN

Quand il fait son entrée à Morat¹, Humbert est déjà un chasseur fort expérimenté. En effet, le jeune Bâtard de Savoie lance son premier épervier à quinze ans, en 1392, une bête qu'il achète auprès d'un certain *espagnol de barraulx* pour quatre deniers et sa longe pour deux gros², avant même de toucher ses premières flèches³.

Si les comptes de la trésorerie générale de Savoie nous font bien l'aumône de quelques renseignements, le compte de la *Maisnie*⁴, qui tient le relevé de toutes les dépenses de la maison d'Humbert, conservé pour les seules années 1432, date à laquelle il acquiert le château de Chenaux, à 1434, révèle une véri-

table passion pour tout ce qui touche, de près comme de loin, la chasse au vol, un vice, pourrait-on croire, au vu des sommes astronomiques engouffrées pour son assouvissement dans tout un arsenal, qui tient tant du cabinet de toilette que de l'inventaire de Prévert, et où viennent se bousculer *gant d'ossiaulx*⁵, *gant de chiens*⁶ ou de «*chamod*»⁷, poudre de poivre, pour empêtrer les oiseaux⁸, une petite besace⁹ pour porter la «*mannaaz*»¹⁰, plusieurs *chapalez d'ossiaulx*¹¹, des *longe*¹² à ne plus savoir qu'en faire, une *par de gis*¹³, ou de *pendent*¹⁴, des *tornei*¹⁵, une *plate de plon*, pour mettre *dessoulz le gerfault*¹⁶, un *maliolet*¹⁷ pour le même, un *pugin*¹⁸, aliment? instrument? pour donner a mengier a deux

¹ AST Corte – Baronia di Vaud, Inv. 12.1, mazzo 32, foglio 250, fasc. n°3, 7 juin 1404.

² «Item bailla a espagnol de barraulx por le pris de 1 esparvier achette de luy par le bastard de Savoie le 4e jour de septembre lan dess IIII deniers gros./Item ou dit Bastard por acheter unes longes por le dit esparvier II gros», 4 septembre 1392, in AST Sezioni riunite – Trésorerie générale, reg. 39 1391–1392, f. 185 r.

³ 28 février 1393, in AST Sezioni riunite – Trésorerie générale, reg. 40, 1392–1394, f. 94 r.

⁴ *Les comptes de la Maison de Humbert, Bâtard de Savoie*, du 13 avril 1432 au 4 juin 1434. Cahier en papier de 157 folios, cote C.632. Archives Départementales de la Savoie, Chambéry. Ont fait l'objet de plusieurs transcriptions: partielle pour PÉROUSE, Gabriel, «Extrait d'un compte de dépenses d'Humbert de Savoie, Comte de Romont (13 avril–30 septembre 1432)», in *Mémoires et documents publiés par la Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie*, série 40, tome II/4, Chambéry, (1901), pp. 171–221, et complète pour PASQUIER-ZAULI, Mirna, *Les comptes de la Maisnie de Humbert, Bâtard de Savoie (13 avril 1432–4 juin 1434)*, Mémoire de licence sous la direction du professeur Agostino Paravicini Baglioni, Université de Lausanne, juin 1995), pp. 156 (pour la systématisation, voir notre mémoire concernant la biographie d'Humbert le Bâtard à paraître à l'UNIL sous la direction du professeur Paravicini Baglioni).

⁵ Pour les oiseaux, le fameux «gant de faucon», [1723 – 11.05.1433] – N.B. le compte est divisé en trois parties distinctes: A. les rentrées, B. les salaires, C. les dépenses, les numéros entre crochet correspondent tous à la numérotation des items, corrigée par nos soins, que PASQUIER-ZAULI a fait de la partie C.

⁶ En peau de chien ou «Pour mener les chiens» – la chasse au vol emploie des chiens d'arrêt – par opposition, au *gant d'ossiaulx*? la structure de l'item [504]: «pour ung

par de gant de chiens quant il apporta ung tertieux de Lausanne» pourrait faire pencher pour le premier, mais le fait qu'il aille par paire montre bien qu'il n'est pas destiné à l'usage du fauconnier mais bien à celui du maître-chien, [504 – 4.08.1432].

⁷ En peau de chamois, [559 – 21.08.1432].

⁸ Curieuse pratique, le poivre chassait-il les parasites? [625 – 7.09.1432; 1094 – 22.12.1432; 1323 – 11.02.1433].

⁹ Une fauconnière (cf. [VAN DEN ABEELE, *op.cit.*], p. 115)

¹⁰ La manne, récompense substantielle sous forme de petits morceaux de viande crue, [629 – 10.09.1432]

¹¹ Chaperons ou œillères de cuir, [715 – 20.09.1432; 1786 – 25.05.1433]. En raison de leur taille différente, chaque espèce avait son chaperon propre, du moins entre faucons et gerfautes [3052 – 10.03.1434].

¹² Lien retenant l'oiseau à son perchoir, (cf. [VAN DEN ABEELE, Baudouin, *La fauconnerie au Moyen Age*, Klincksieck, 1994], p. 109), [3179 – 17.04.1434].

¹³ Jets, courroies de cuir fixées aux tarses de l'oiseaux et tenues en main, ou alors attachées aux longes si l'oiseau est sur son perchoir, (cf. VAN DEN ABEELE, *op.cit.*, p. 106), [1723 – 11.05.1433].

¹⁴ Idem.

¹⁵ Ou touret, deux anneaux de fer liés aux jets qui garantissent à l'oiseau une certaine liberté de mouvement sur son perchoir, (cf. VAN DEN ABEELE, *op.cit.*, p. 109), [1723 – 11.05.1433; 1724 – 11.05.1433 ; sept 2087 – 27.07.1433].

¹⁶ [1807 – 30.05.1433]

¹⁷ Sac oblong qui laisse passer la tête et le bout de la queue, sorte de camisole de force qui l'empêche de se débattre, (cf. VAN DEN ABEELE, *op.cit.*, p. 97), [1765 – 20.05.1433].

¹⁸ Fait penser à *pugio*, poignard ou stylet latin.

tercieux¹⁹, des chandelles, pour ardez devant les ossiaulx²⁰, étrange rituel, des malies²¹, des aguilles pour entist les ales des gerfaulx²², en bon françois, des aiguilles pour «enter»²³ les ailes des gerfaulx, et enfin, dernière touche au tableau, des sunaulx²⁴ ou sanaulx²⁵, nos fameux grelots²⁶.

Les six mentions de grelots que dévoile le compte ne laissent aucun doute sur leurs destinataires. Si, sur les six, une seule mentionne clairement un oiseau²⁷, et deux autres les associent à des fournitures propres à la fauconnerie²⁸, aucun des 3387 items des écritures du trésorier Jehan Cantin, ne signale d'autre éventuelle possibilité; pas plus de sonnailles aux chevestre²⁹ des chevaux et des mulets qu'aux pointes du bonnet d'âne du fou d'Humbert, si tant est qu'il en eût un jamais.

A noter que ces grelots s'acquièrent toujours par paires: une à l'item [1724], quatre au [2088] et deux, plus loin, au [2312], ou par nombres pairs, six à l'item [573] – l'exemplaire de Morat doit donc être logiquement en peine d'un jumeau égaré on ne sait où³⁰ – on peut aussi, sur cette base, tenter de chiffrer l'escadrille humbertienne, à raison de dix paires d'août 1432 à septembre 1433. Or le record enregistré dans les équipages du Bâtard ne correspond qu'à la moitié des ces dix³¹, soit qu'il ne se déplaçât jamais avec l'entier de l'effectif, ce qui peut se démontrer en certains endroits, soit que chaque oiseau bénéficiât de sa paire de rechange et ce en raison de pertes fréquentes.

Quant aux spécificités, deux items en particulier laissent transparaître la question de la taille: un modèle du genre de celui de Morat

ne saurait être qu'une gêne pour un oiseau de basse volerie, autour ou épervier, voilà qui justifie les précisions de l'item [463]: *pour deux sanaulx pour ung tiercieu*³² ou de l'item [573]: *pour six groz sunaulx*, comme si le petit diamètre était la norme et qu'il fallût y déroger dans ces deux cas précis. Le compte permet aussi d'en définir le prix, on arrive à dix deniers une obole pièce pour les grelots du tiercelet, dont la taille explique peut-être aussi l'orthographe différente, six deniers pièces pour les sunaulx dits «gros», quatre deniers une obole pour les autres; on aurait donc ainsi trois tailles différentes, à moins que les «gros» et ceux du tiercieu ne se confondent et que d'autres facteurs, comme la finesse de l'ouvrage ou une éventuelle gravure, par exemple, ne viennent influencer les prix.

Leur origine non plus n'est pas impossible à déterminer, les sunaulx sont tous achetés lorsqu'Humbert est à Thonon, sauf une paire au mois de mai 1433, à Annecy³³, où la pénurie semble telle que le Bâtard de Savoie se voit contraint de passer commande auprès du Bâtard de Bellegarde, qui lui fait ses courses de temps en temps³⁴, et qui, en conséquence, ira achiter de sunaulx et de chapellez a Mylan pour une somme de douze gros³⁵. Rien n'est jamais sûr, soit, mais nous pensons être en mesure de dire que les sunaulx d'Humbert ne sauraient venir d'en deça des Monts, ni même de Thonon, sinon pourquoi déranger Monseigneur de Bellegarde, qui n'intervient qu'en de rares occasions, et l'envoyer jusqu'à Milan quand on se trouve à Annecy? D'autant qu'il faut considérer qu'un seigneur de ce temps, membre du conseil de Savoie qui plus est, ne restait pas en

¹⁹ [2061 – 18.07.1433; 2232 – 01.09.1433; 2380 – 01.10.1433].

²⁰ [2075 – 22.07.1433; 2082 – 26.07.1433]

²¹ Peut-être à rapprocher de *maliolet*, sac de fauconnerie.

²² [3149 – 06.04.1434]

²³ Une plume cassée devait être «entrée», en insérant à l'endroit sectionné une autre plume similaire réservée à cet effet. Saint Albert le Grand dit dans son *De falconibus*: «insère-la avec une aiguille de fer ou de cuivre ayant au milieu quatre crochets», (cf. VAN DEN ABELE, *op.cit.*, p. 157).

²⁴ [573 – 26.08.1432; 1724 – 11.05.1433; 1786 – 25.05.1433; 2088 – 27.07.1433; 2312 – 18.09.1433]

²⁵ [463 – 18.07.1432]. Dans son *De arte venandi cum avibus*, Frédéric II parle des grelots, attachés aux tarses par une lanière de cuir. Par leur son, le fauconnier suivait les allées et venues de l'oiseau et pouvait le localiser s'il s'était abattu avec une proie hors du champ de vision. Certains peuvent même, assure l'empereur: «savoir au son de la sonnette si le faucon se débat, s'il gratte ou mord les jets ou la sonnette, ou s'il fait autre chose. (cf. VAN DEN ABELE, *op.cit.*, p. 110)

²⁶ Le terme de grelot est approprié en jargon de fauconnerie moderne pour désigner justement nos sunaulx médiévaux (cf. VAN DEN ABELE, *op.cit.*, p. 110).

²⁷ [463 – 18.07.1432]

²⁸ Un *tornet* [1724 – 11.05.1433] et des *chapellez* [1786 – 25.05.1433]

²⁹ Licou.

³⁰ Le cas de la sonnette unique (ou de trois) peut arriver, rarement toutefois, (cf. VAN DEN ABELE, *op.cit.*, p. 111).

³¹ [cinq 562 – 23.08.1432 et 2134 – 08.08.1433; quatre 2137 – 09.08.1432]

³² Tercieu: n.m. (lat. pop. *tertiolus*), tiercelet (le mâle chez le faucon pèlerin, *Falco peregrinus*.). Haute volerie.

³³ [1724 – 11.05.1433]

³⁴ On l'aperçoit, entre autres, pour quelques peaux de chamois [2393 – 05.10.1433] et peut-être d'autres petites choses puisqu'on lui fait porter dix livres quand il est à Milan [2010 – 05.07.1433]

³⁵ à douze deniers le gros, compter un gros le *chapellez*.

place deux semaines d'affilée – le compte de la *Maisnie* témoigne justement de cette errance continue, Humbert ne passant à Estavayer que les mois d'hiver; il avait donc tout le loisir d'aller faire ses emplettes lui-même en d'innombrables occasions.

Un beau matin d'octobre, le sire Humbert, dont le séjour estival à la cour touche à sa fin, défraie son serviteur Thomas qui, sur son ordre, a dû *passe et repasse le lay de Nernyer jusques a Nyon quant il feust querre le tercieux a la Bastia*³⁶, Bâtiaz dans laquelle nous voudrions reconnaître la 'maison de la dîme'³⁷. Soit que Chenaux n'eût pas été habitable malgré les travaux de couverture entamés dès 1432³⁸, soit que, contrairement à l'exemple de sa belle-sœur, Marie de Bourgogne, qui poussait l'affection qui la liait à ses chers volatiles jusqu'à les tolérer dans ses propres appartements du château de Thonon³⁹, Humbert ait préféré faire chambre à part, les oiseaux ne vivaient pas au château. Ceci, pour autant que Morat ait connu de semblables dispositions, expliquerait enfin pourquoi ce grelot ressurgit

comme il l'a fait de décombres étrangères au milieu castral.

A propos, notons que le compte de la *Maisnie* trahit encore la pérennité d'un lien entre Humbert et ses fauconniers de Morat par l'intermédiaire d'un *ossalieur* que le Bâtard reçoit à sa table le 31 octobre 1432⁴⁰, et aussi d'un homme, fauconnier ou valet, qu'un de ses serviteurs embauche pour la capture des rapaces⁴¹; on n'en sait guère plus malheureusement.

Une chose encore, la mention de ces *six boules de loton*⁴² pour les *ossiaulx*⁴³, tenues du dorier pour un total de douze deniers, et dont nous ne savons que penser; peut-être est-ce la bille qui fait tinter le grelot ou au contraire la «bogue», ou tout autre élément rentrant dans la composition de ces *sunaulx* de fauconnerie, peut-être faut-il encore les associer à ces «*six petites bouletes*» que l'on trouve à l'item [1521]? Nous retenons toutefois l'idée que sa fabrication pouvait être le fait du *dorier*, l'orfèvre au sens large du Moyen Âge, et d'un *dorier* italien donc, par voie de conséquence, ce qui n'est pas exclu.

³⁶ [2377 – 01.10.1433; voir aussi 2337 – 24.09.1433].

³⁷ Aujourd'hui le musée d'Estavayer. Il est vrai que les preuves archéologiques manquent encore à l'appui de cette thèse, laquelle nous semble envisageable cependant au vu des sources suivantes: AMDE archives anciennes A² 76: 1422 n°76; AVE Par. XV 190 cl.0037, 1429, et des armoires du Bâtard qui figurent à deux reprises sur la façade de la dite maison. La lumière n'est pas encore faite!

³⁸ GRANDJEAN, Marcel, «Un jalon essentiel de l'architecture de brique piémontaise: l'œuvre d'Humbert le bâtard au château de Cheneau à Estavayer (1433–1443)», in *La maison de Savoie et le pays de Vaud*,

Lausanne, Bibliothèque historique vaudoise, n°97, 1989.

³⁹ SAVOIE, Marie-José de, *La maison de Savoie. Amédée VIII, le duc qui devint pape*, Albin Michel, Paris, 1962, p. 58.

⁴⁰ [919] «Item, ledit jour fus Monseigneur Estavaye etc. et estre ordunayre François Barbier a ung chevalx, Pierre Barbier, le vallet de Humbert Chuleir, Jehan Richard et son fil, ung ossalieur de Murat et dues femmes qui firent biault, le menus du beuf.»

⁴¹ [934] «a ung homme de Murat que Peterman Rudela s'y tramist pour prendre d'ossiaulx». 04.11.1432.

⁴² Laiton.

⁴³ [2558 – 14.11.1433].

Adresse de l'auteur: Adrien de Riedmatten
Av. des Figuiers 10
1007 Lausanne